

COMPLÉMENT D'INFORMATION : *En italique et souligné*

Page 2 du mémoire :

308 P NP **MEM42.1**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Résumé

6211-08-012

Je suis un citoyen résident du Eeyou-Istchee Baie-James et je m'oppose fermement au développement de la filière uranifère au Québec. Cette technologie est incertaine, les risques associés à son exploration à sa disposition finale sont élevés et démontrés. Le cumul des problèmes mondiaux dont les changements climatiques, la traçabilité incertaine à long terme des polluants, l'instabilité mondiale grandissante, le risque de détournement de son usage pour des fins militaires, le contexte de surplus énergétiques du Québec, l'incapacité de nos gouvernements à gouverner dans la cohérence sur un horizon supérieur à un mandat politique, l'absence de considérations sérieuses associées au développement durable pour en faire une réalité, l'incapacité fonctionnelle du Ministère de l'Environnement du développement durable et de la lutte aux changements climatiques qui décline depuis deux décennies, le risque létal de cette substance pendant des milliers de générations et l'immaturation des organisations internationales dominantes en matière d'économie et de développement durable fait de cette filière le plus grand danger mondial actuel et permanent. Il est cependant du devoir des pays producteurs où qui ont contribué à sa production de poursuivre rapidement les recherches afin de neutraliser ces milliers de tonnes de résidus radioactifs déjà entreposés. Il faut aussi que ces connaissances soient partagées avec les pays avec peu de moyens.

L'opposition des cris à cette filière devrait nous faire réfléchir sur nos propres valeurs entourant le bien-être et le vivre ensemble. Malheureusement, il est devenu plus facile au Québec d'investir dans l'exploitation des projets à hauts risques environnementaux, sociaux et économiques que d'investir dans la formation et les technologies douces, pacifiques et humanisantes. Les cris nous donnent une leçon sur la notion de respect, de la participation, de l'entraide et du partage. Il faudra en tenir compte d'une manière ou d'une autre et je les remercie pour cette vigilance qu'ils ont eue envers le bien-être commun.

J'aimerais que la commission porte une attention sur les informations qu'elle traitera tout au long de son analyse afin de considérer l'intelligence¹ du projet et de ces contraintes, des limites de la constance de nos politiques environnementales et des incertitudes grandissantes

¹ L'intelligence du projet devrait se mesurer en combinant l'utilité du projet et son risque à partir d'une échelle de référence spatio-temporelle propre à l'usage du produit généré. Ici dans le cas de l'uranium, le risque ne devrait pas être mesuré seulement au niveau des limites géographiques des sites d'extraction mais aussi à partir d'une échelle qui correspond à son usage réel tout au long de sa vie utile jusqu'à son confinement sécuritaire et démontré.

auxquelles nous faisons face et finalement de la cohérence de nos actions en matière de développement durable et des intérêts des groupes particuliers de cette filière qui n'auront pas à supporter les conséquences de leurs projets sur les milliers de générations à venir.

Le nord est en soit un vaste pays, il subira les changements climatiques d'une manière plus importante que le sud. Le sud n'a pas encore démontré sa capacité à gérer ses propres richesses dans la perspective du développement durable. Les ministères les plus délinquants en cette matière sont ceux là même qui devraient protéger notre patrimoine naturel et de le mettre en valeur d'une manière intelligente et planifiée. Le modèle de développement du nord ne pourra ressembler en rien au sud si l'on souhaite vraiment un équilibre entre l'économie, le développement social et la protection de la nature.

Page 7 du mémoire :

Conclusion :

À titre de conclusion voici quelques propositions ou affirmations pour poursuivre la réflexion sur cet enjeu :

- Ce ne sont pas les investisseurs qui créent la richesse. La richesse est dans la nature. Elle est aussi dans les savoirs faire apportés par les travailleurs et les communautés d'accueils;
- L'acceptabilité sociale est bien plus que le risque social;
- Démocratiser la gestion de notre patrimoine naturel en multipliant les occasions de dialogue, d'échange, de débat et de collaboration entre les acteurs sociaux, environnementaux et économiques en aval des projets. Cessons de nous faire croire que ces consultations seront considéré par les décideurs à leurs justes valeurs;
- Créer un lien de responsabilité direct entre les officiers du gouvernement, les investisseurs, les dirigeants et les employés sur les projets à risque comme celui de la filière uranifère. Actuellement, les entreprises sont des personnes morales qui peuvent faire faillites ou être dissoutes alors que la portée des conséquences sur les accidents et les mauvaises pratiques sont transférés à l'ensemble de la population qui n'a pas accordé un consentement libre, préalable et informée. Il y a là une réflexion qui mérite d'être considérée;
- Planifions globalement le développement du territoire de manière à être en mesure de gérer le risque et les opportunités des projets dans un contexte d'incertitudes lié aux changements climatique, aux risques élevés des nouvelles technologies, de l'instabilité géopolitique grandissante, de l'augmentation des tensions entre les classes sociales, de l'effondrement sans précédent de la biodiversité... et d'optimisation des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques souhaités. Je vous propose de réfléchir sur cette définition de la planification globale du territoire : «La PGT serait une méthodologie de planification des activités humaines d'un territoire qui intègre, à priori, les connaissances biophysiques aux analyses multidisciplinaires afin de proposer aux populations concernées des options d'aménagement optimisées en vue de les intégrer

par un processus participatif dans les plans de développement et les cadres réglementaires liés à l'aménagement du territoire.».

Références en lien avec le mémoire de Yvan Croteau, Chapais

17 nov 2014

Voici quelques sources utilisées et consultées pour la rédaction de mon mémoire :

Terrains contaminés :

65 % des sites seraient contaminés aux hydrocarbures :

Source :

<http://www.myvirtualpaper.com/doc/lavantage/ki10regu20140205/2014020401/3.html#2>

«Au Québec, il y aurait de 30 000 à 50 000 terrains contaminés selon les estimations du MDDEP.»

Source :

http://www.bcr.cc/PDF/Synergie_Vol6-2.pdf

Reportage de la décontamination de la maison de Frédéric Back

Source :

http://ici.radio-canada.ca/emissions/telejournal_18h/2012-2013/Reportage.asp?idDoc=295494

«Mardi le 6 novembre 2007, l'émission "La facture" présentée sur les ondes de Radio-Canada s'intéresse à la problématique des sols contaminés. Une fuite de mazout plonge une famille dans l'embarras. Les frais de décontamination peuvent s'élever à des montants allant de 50 000 à 100 000 dollars! Qui va payer? Frédéric Clair, de Spheratest Environnement, a supervisé les travaux de réhabilitation et a répondu aux questions soulevées par l'équipe de la Facture.»

Source :

<http://www.spheratest.com/index.php?lang=fr>

«Selon les estimations de la Table ronde nationale sur l'économie et l'emploi, on comptait quelque 30 000 sites urbains contaminés réhabilitables au Canada en 2003 (TRNEE, 2003).»

«Selon le dernier bilan en date du 1er février 2005, 81 % des fiches présentaient une contamination de type organique et plus particulièrement, 66 % une contamination de catégorie Paramètres intégrateurs comprenant les hydrocarbures pétroliers C10 à C50.»

Source :

<http://a211.qc.ca/wp-content/uploads/2013/08/%C3%89tude-sur-la-r%C3%A9habilitation-des-sites-urbains-contamin%C3%A9s.pdf>

«À l'heure actuelle, les seules données disponibles sur la situation ne sont qu'approximatives, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que l'inventaire des terrains contaminés au pays doit être réalisé à la fois au fédéral et au provincial. Ces données indiquent qu'il y aurait au moins 30 000 terrains contaminés au Canada.»

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2006RB-01.pdf>

«Mauvaise surprise : son triplex est voisin d'une station-service. Bernadette Jobin connaissait bien sûr son voisinage.»

Source :

<http://affaires.lapresse.ca/economie/200901/06/01-674171-danger-terrain-contamine.php>

Lacs contaminés par les activités industrielles minières :

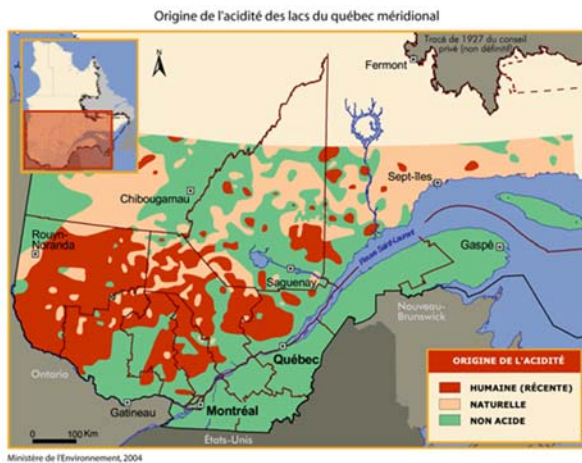
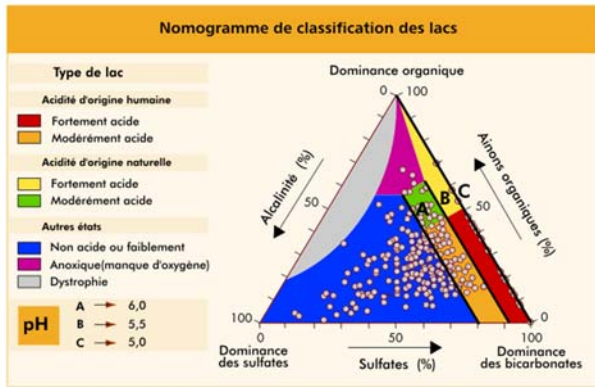
Le 25% n'apparaît pas mais il a été nommé lors d'une entrevue à la radio de Radio-Canada en janvier ou février 2009 lors d'une émission le matin à Rouyn-Noranda. Cependant, la carte Origine de l'acidité des lacs du Québec et la carte Acidité des lacs du Québec indique bien ce pourcentage. Le MDDELCC de Rouyn pourrait certainement vous valider rapidement cette information.

25 % des lacs de l'Abitibi contaminés :

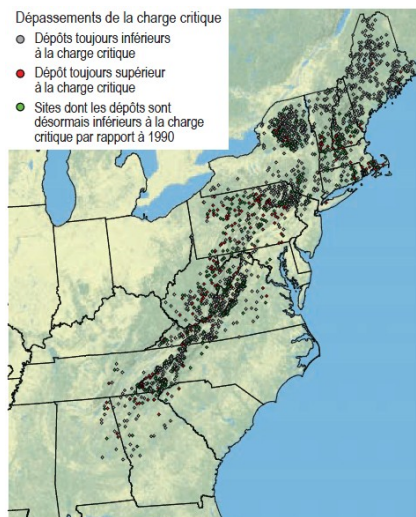
«Gouvernement du Québec, 2012, Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec, 1999-2008), 25% des lacs de l'Abitibi seraient contaminés par les activités industrielles.»

Source:

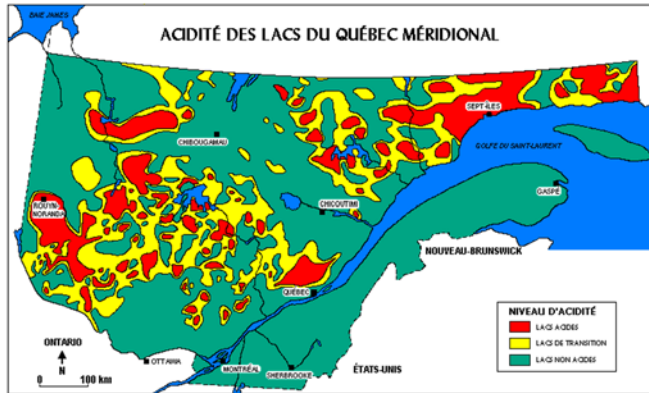
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/portrait/eaux-surface1999-2008/intro.pdf>



http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/Eau/eco_aqua/lacs_acides/2004/index.htm



<http://www.ec.gc.ca/air/default.asp?lang=Fr&n=8ABC14B4-1&printfullpage=true>



http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/pre_acid/brochure/texte1.htm



http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/pre_acid/brochure/poisson.gif

Profitabilité de l'industrie minière :

Forum Social Québécois - Mines - Richard Desjardins

Mise en ligne le 2009-10-13

Richard Desjardins porte parole de L'Action Boréal en Abitibi-Témiscamingue (ABAT) lors du panel sur "L'exploitation et l'exploration minière au Québec: une affaire en or!", vendredi le 9 octobre à 16h00

<http://www.youtube.com/watch?v=LrLQ3iTUAbA>

Citation :

Le triangle entre Sudbury, North Bay et le lac Abitibi équivaut à environ la superficie des régions minières de l'Abitibi.

Citations RD :

«Sur une période de 100 ans la région nord est de l'Ontario à généré pour plus de 200 milliards d'activités minières sur une période de 100 ans. Cela pourrait ce comparer aux zones minières de l'Abitibi.»

Yvan Croteau, 17 nov 2014